



Rapport annuel

2021

Table des matières

Mot de la présidente	3
Les bénéficiaires	4
Les statistiques	5
Les secteurs d'activité	7
Voirie	7
Jardin	7
Débarras	8
Travail social	8
Travail administratif	Erreur ! Signet non défini.
Les collaborations et partenariats	10
Le rapport financier 2021	12
Les dons et remerciements	14

Dans un souci économique et écologique, le rapport annuel 2021 est présenté dans une version simplifiée. Pour plus de détails sur nos activités, vous pouvez consulter le rapport de performance sur notre site internet www.lorangerie.ch

Mot de la présidente

Même si 2021 a encore été placé sous le signe du Covid, l'équipe et les employé-e-s n'ont heureusement pas été trop touchés par la maladie, notamment grâce à une organisation interne minimisant les risques.

Ainsi, la voirie a mené ses activités selon les prévisions et sans grosses surprises. Le secteur jardin a connu une augmentation de ses prestations, principalement liées à des extensions de contrats. Le secteur débarras a connu une petite baisse d'activité, aucune raison particulière n'a été identifiée.

Hors ce quotidien connu et bien géré, ce qui a beaucoup occupé l'équipe et le comité, a été l'incertitude quant à la mise en place du salaire minimum et l'impact sur les activités de l'Orangerie.

La réflexion et les démarches initiées fin 2020 ont continué en 2021 pour savoir ce qui allait se passer pour notre association.

En effet, la particularité de l'Orangerie - accueillir des personnes sans les sélectionner quant à une qualification, des connaissances ou une expérience, tout en offrant un contrat de travail et un accompagnement social soutenu et indispensable - a conduit à de nombreuses discussions avec les organismes de l'Etat.

Quand l'impossibilité d'obtenir une exception d'application a été confirmée, le défi s'est immédiatement avéré de respecter la loi tout en tenant compte des spécificités de l'Orangerie et de l'impact financier inhérent.

Une multitude de questions se sont alors posées pour le fonctionnement à court et moyen terme.

Est-ce que la mission et la philosophie de l'Orangerie pourront rester les mêmes ? Est-ce qu'il y a un risque de devoir introduire des critères d'engagement pour avoir des employé-e-s plus autonomes et efficaces dans le travail ?

Quelles modifications contractuelles pour les personnes en réinsertion ? Faudra-t-il faire partie de mesures sociales ?

Est-ce que l'accompagnement social sera rabaissé ou facturé séparément ? Faudra-t-il demander une augmentation de subventions ? Comment renégocier des contrats (voirie, jardin, débarras) pour inclure ces dépenses supplémentaires ?

Quel délai d'application, est-ce qu'il y aura un effet rétroactif ou non ?

Même si toutes ces questions n'ont pas trouvé réponse en 2021, les discussions avec les partenaires se sont poursuivies avec un souci constant de trouver des solutions pour la pérennisation des activités de l'Orangerie.

D'année en année, quelles que soient les incertitudes, l'Orangerie garde le cap et poursuit sa mission grâce à sa formidable équipe, si investie, complémentaire et toujours positive ! Merci!

Un grand merci également aux partenaires, client-e-s et ami-e-s pour leur soutien de toute sorte!

Marie-Eve Tejedor
Présidente

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une vingtaine de personnes entre 18 et 65 ans par année, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'Al. Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance ou à une dépendance. En tant que salariés, les employés de l'Orangerie signent un contrat de travail et sont indemnisés directement par l'entreprise. Une partie de nos employés sont au bénéfice de l'aide sociale et certains n'ont pas droit à des aides ou ne connaissent pas leurs droits.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais du travail, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

L'entreprise offre à ses employés du travail avec un encadrement professionnel ainsi qu'un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre employé peut mettre en avant son statut de « travailleur » et retrouver ainsi une certaine normalité.

Nous proposons aussi des postes en CDI pour des anciens employés stabilisés. Nous avons actuellement 6 personnes en CDI pour un équivalent de 3.5 plein temps. Ces personnes bénéficient d'un contrat conforme au premier marché de l'emploi et nous continuons de leur fournir un soutien administratif sur demande.

Les statistiques

Nombre d'employés et heures proposées

L'Orangerie a employé **18 personnes** en contrat à durée déterminée sur l'année et 6 en contrat à durée indéterminée.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **15'050.4** heures, soit 7423 pour les CDI et 7627.4 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **14.1** heures

Age des personnes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entre 18 ans et 25 ans	14 %	16 %	0 %	5%	9%	22%
Entre 26 ans et 34 ans	24 %	24 %	22 %	10%	30%	28%
Entre 35 ans et 50 ans	52 %	52 %	67 %	65%	35%	33%
Plus de 50 ans	10 %	8 %	11 %	20%	26%	17%

Nous constatons une meilleure répartition des âges en 2021 et surtout une plus grande proportion de jeunes. Nous souhaitons être attentif à cette proportion de la catégorie 18-25 ans afin de garder une mixité d'expérience et ne pas devenir une structure pour jeunes adultes.

Généralités

En 2021 nous n'avons pas eu de femmes en contrat de réinsertion. Nous avons toujours 1 femme en CDI. Nous restons très ouverts à des candidatures féminines, mais nous ne recevons que rarement des candidatures.

72% de nos employés était suivis à l'Hospice Général démontrant par-là que l'Orangerie représente un partenaire privilégié de l'aide sociale. À préciser que trois personnes ont pu sortir de l'Hospice général en cours de route grâce à l'Orangerie et à un emploi à temps partiel à côté.

Type de permis principaux

- 7 étaient de nationalité suisse
- 4 possédaient un permis C
- 6 possédaient un permis B
- 1 possédait un permis F

Bilan de départ des personnes employées

- 1 a trouvé un emploi de livreur de repas.
- 1 a trouvé un emploi à temps partiel dans une entreprise de sécurité.
- 1 combine un emploi de livraison de journaux, et de livraison de repas. Il est aussi en contact avec une entreprise pour faire la sécurité routière sur appel.
- 1 s'est inscrit au chômage et est apte à l'emploi. Il devait démarrer un emploi chez un paysagiste avec l'aide du chômage (AIT) mais cela n'a malheureusement pas abouti.
- Nous avons pu proposer une place en CDI à 50 % pour un employé.
- 1 a eu une prolongation à la fin de son CD max en vue d'une embauche (stage préapprentissage) dans une entreprise de jardin. Embauche confirmée pour début mars 2022.
- 1 s'est inscrit au chômage et est apte à l'emploi dans le domaine des jardins et de la manutention.

- 2 de ces personnes ont pu sortir de l'Hospice Général.

- 2 ne semblaient pas encore prêtes pour un retour sur le 1^{er} marché
 - o 1 devait se faire opérer à la fin de son contrat. Sa situation de santé ne lui permet pas encore d'être en recherche d'emploi.
 - o 1 a terminé à 11 mois car il se réorientait dans un projet d'enseignement. Il n'a malheureusement pas réussi les examens d'entrée à l'IUFE.

- 2 ont quitté l'Orangerie avant la fin de leur contrat. Des problématiques sociales étaient trop importantes pour respecter le minimum demandé par l'Orangerie (présence pour les demis journées prévues).

Au 31 décembre 2021, il y avait 8 employés à l'Orangerie (dont celui qui bénéficie d'une prolongation jusqu'à fin février).

Les secteurs d'activité

Voirie

Le secteur voirie occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés ». Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail aux conditions du marché.

Cependant, nous sommes depuis quelques années, victimes de la tendance des politiques à soumettre les entreprises sociales intéressées, à des appels d'offres favorisant une concurrence pas forcément loyale puisque les populations bénéficiaires ne présentent pas les mêmes problématiques et se différencient justement par leur degré d'autonomie.

De plus, la durée de ces appels d'offres (2 ans à cheval sur trois années) engendre une incertitude quant à l'organisation future (planification, engagements, matériel) puisque rien n'est définitivement acquis. Comment dès lors pérenniser ce secteur si important pour la mission première de l'Orangerie, l'insertion sociale ?

Les principaux mandataires de ce secteur restent depuis de nombreuses années : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, l'OCEau, le Département des Infrastructures et les communes de Plan-les-Ouates et Lancy.

L'année à venir consistera, comme chaque année, à renforcer le démarchage auprès d'éventuels nouveaux partenaires comme certaines communes, le SEVE, les régies immobilières, afin de tenter de gagner de nouveaux mandats réalisables avec du personnel peu ou pas qualifié et présentant une certaine fragilité.

Le chiffre d'affaires 2021 se monte à Frs. 555'000.-, ce qui représente une augmentation de frs. 37'000.- par rapport à 2020.

Ce résultat s'explique par une légère reprise d'activité post COVID, mais aussi par une augmentation de nos prestations en ce qui concerne la voirie ville propre (VVP) ainsi qu'une demande plus fréquente de nettoyage de parcelles de forêts, bords de rivières etc...

Nous tenons à remercier tout spécialement notre personnel en insertion, mais également notre stagiaire HETS ainsi que notre civiliste, pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoyage, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos fidèles partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années.

Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour que ceux-ci soient satisfaits et que notre collaboration perdure.

Jardin

2021 fut une année moins mouvementée que 2020.

Le secteur se porte toujours aussi bien grâce à la qualité de notre travail et à notre sérieux qui sont reconnus et appréciés (pas de perte de contrats, suspension du contrat dans deux crèches à

cause de travaux). Merci donc à notre clientèle qui reste fidèle et renouvelle sa confiance d'année en année.

Cette confiance se reflète sur les prestations jardin. En effet, nous constatons que la grande majorité de nos devis réalisés l'ont été chez nos clients. Ceci prouve leur satisfaction concernant notre travail et leur vision des différents travaux que nous pouvons accomplir (près de Frs. 270'000.-).

Cette activité jardin reste adaptée à la situation de nos employés. Ce secteur leur permet de travailler plusieurs compétences comme le travail en équipe, la résistance physique, l'esprit méthodique, l'autonomie, l'habilité manuelle et le contact avec les clients. L'acquisition de ces nouvelles compétences leur permet d'acquérir aussi plus de confiance en eux.

Merci à nos employés pour leur investissement et leur courage/énergie sans lesquels nous ne pourrions satisfaire aussi bien notre clientèle.

Débarras

En 2021, le secteur a subi une légère baisse de son chiffre d'affaires, cette fois-ci dû aux faibles demandes de débarras.

Le chiffre d'affaires 2021 se monte à Frs. 73'000.-, ce qui représente une baisse de Frs. 3'600.- par rapport à 2020.

Les interventions d'évacuation et de recyclage pour le papier, le PET et l'aluminium dans les différents CAS de l'Hospice Général reste une activité pérenne.

Comme chaque année, nous pouvons aussi remercier le Service de la Petite Enfance qui est un fidèle client entre autre pour les mandats de débarras et de déménagements internes.

Les déménagements sont de moins en moins fréquent du fait de la complexité technique et des compétences parfois trop exigeantes pour nos employés.

Le débarras reste cependant une excellente activité adaptée à nos employés.

Ce secteur leur permet de travailler plusieurs compétences comme le travail en équipe, la résistance physique, l'esprit méthodique, l'autonomie, l'habilité manuelle et le contact avec les clients.

Travail social

Passerelle pour permettre à des personnes éloignées du monde du travail de retrouver une place au sein de notre société, l'Orangerie est un lieu de reconstruction personnelle et d'insertion sociale par le biais du travail.

L'accompagnement offert par l'équipe encadrante (travailleurs sociaux : éducateurs et ASE) s'appuie sur l'approche systémique centrée sur la solution (ACS). Elle permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables de la personne, plutôt que de se concentrer sur ce qui dysfonctionne.

Elle permet également aux uns, comme aux autres, de recouvrer l'espérance et d'activer des changements bénéfiques.

La qualité du travail social fourni par l'Orangerie, fort appréciée par nos partenaires du réseau social, tient à son approche qui comprend différents paramètres :

- Les travailleurs sociaux travaillent quotidiennement aux côtés des employés sur les chantiers. Ils les encadrent de leurs compétences professionnelles et utilisent cet espace informel pour entretenir le dialogue, développer un lien de proximité et de confiance.
- En dehors des chantiers, chaque employé bénéficie d'un suivi social sous forme d'entretiens formels avec son référent. Les travailleurs sociaux font le lien avec le réseau social partenaire et effectuent certaines démarches administratives. Une série de procédures internes garantit un travail ciblé, ainsi qu'un accompagnement centré sur les ressources et les solutions propres à chaque employé.
- Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année.

L'Orangerie soutient l'accès à la formation de ses employés en fonction de leurs besoins et de leurs projets.

En 2021, nous avons accompagné plusieurs employés dans le choix et le financement de diverses formations, grâce à la contribution du fond social de l'Orangerie.

- Cours de français pour 2 personnes au premier semestre
- Cours de français privé pour 3 personnes en fin d'année
- Participation au financement du permis de conduire (3 personnes)
- Financement du cours 2 phases pour finaliser le permis de conduire (2 personnes).
- Participation au permis de conduire professionnel (1 personne)
- Permis cariste (1 personne)

Une sortie a été organisée en septembre pour l'ensemble du personnel de l'Orangerie (Encadrant, CDI et personnes en réinsertion). Nous sommes allés à Basse Ruche partager un repas et une activité loisir (foot golf ou tyrolienne). Ces activités ont été appréciées en nous espérons pouvoir à nouveau proposer des sorties culturelles et de loisirs en 2022.

En 2021, nous avons fonctionné en cogestion pour l'ensemble de l'Orangerie et en binôme coordinateur social. Nous avons pu avoir régulièrement des échanges sur le fonctionnement du suivi social et sur les suivis particuliers des employés. Début 2022, nous avons fait un point sur le fonctionnement du binôme très positif dans l'ensemble. Nous avons décidé de se fixer des objectifs par année afin de mieux voir la direction que nous prenons. Un des points va être de relancer le travail de réseau mis à mal par la pandémie ces deux dernières années.

Travail administratif

Le secrétariat de l'Orangerie assure d'une part les fonctions administratives et comptables d'une petite entreprise : facturation, devis, téléphones, gestion RH.

Mais également celles d'une association : budgets, recherches de fonds, réunions de comité, assemblée générale.

Le secrétariat d'une entreprise sociale a aussi la particularité de devoir s'adapter aux situations administratives complexes des bénéficiaires. Ces diverses tâches rendent ce poste intéressant et diversifié.

La secrétaire fait partie intégrante de la co-gestion.

Les collaborations et partenariats

Les liens et les collaborations entre l'Orangerie et le réseau social genevois sont précieux. C'est en grande partie grâce à la qualité de ces partenariats que nos employés bénéficient d'un accompagnement global et cohérent qui contribue grandement à la réalisation de leurs objectifs et leur permet de continuer à bénéficier d'un appui lorsqu'ils quittent l'Orangerie.

Ces collaborations ont été mises à mal par la pandémie. Nous espérons pouvoir relancer les échanges avec ces partenaires et agrandir notre réseau de collaboration dès que possible.

Le CAPAS

L'Orangerie est membre du Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS), comptant 51 membres.

Le CAPAS représente un véritable observatoire des problématiques sociales et de santé. Fort de l'expérience et des compétences de plus de 1470 professionnels, le CAPAS est actif sur tous les terrains de l'action sociale et sanitaire genevoise et se positionne comme un interlocuteur incontournable face aux autorités publiques et politiques.

Hospice Général

Nos collaborations avec l'Hospice Général se poursuivent. Nous travaillons toujours en réseau et partenariat avec les assistants sociaux des CAS et l'équipe de l'UISP (Unité Insertion Socio Professionnelle).

Les nouveaux bilans mis en place entre l'Orangerie et l'Hospice Général ont permis de mieux orienter les employés. Nous continuons d'interpeler l'Hospice Général au sujet de problématiques observées sur le terrain, le but étant d'inventer des aménagements susceptibles de bonifier et augmenter l'efficacité de notre travail d'insertion (financement de certains projets, inscription au chômage, CASI, accès aux ADR et SRP, etc...).

Première Ligne, Argos, le Bateau Genève et Thrive

Nous collaborons activement avec le réseau social genevois, en particulier avec les associations Première Ligne, Argos et le Bateau Genève. Nous avons des conventions de stage avec ces trois associations. En 2021, il y a eu la venue d'une personne de 1ere ligne, 1 fois par semaine afin de lui permettre d'expérimenter une activité en dehors du Quai 9. Ayant d'autres projets, cela n'a pas débouché sur un stage ou une embauche à l'Orangerie. En 2021, nous avons eu 1 personne suivie parallèlement chez Argos avec qui nous avons eu une bonne collaboration.

En 2021, une nouvelle collaboration avec l'association Thrive s'est mise en place. 3 personnes ont pu bénéficier d'un cours de français par leur intermédiaire (financé en partie par l'Orangerie). Et 2 ont pu avoir un suivi et une mise en relation avec des entreprises du 1^{er} marché pour effectuer des stages.

Après Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

L'objectif d'APRES est de mettre en relation les différents acteurs de l'économie sociale et solidaire pour faciliter des réflexions communes, des synergies, développer des prestations et défendre les intérêts d'une économie sociale et solidaire (ESS).

Se référant à la charte de l'ESS, les différents acteurs de la région genevoise souhaitent faire connaître et reconnaître les valeurs qui définissent leur identité commune et qui orientent leurs actions, tout en conservant la richesse de leurs spécificités.

Par sa signature, l'Orangerie s'est engagée à mettre progressivement en œuvre les termes de cette charte et à déployer tous ses efforts pour les faire partager à ses réseaux et les traduire dans ses activités, comme dans ses relations avec le secteur privé et l'Etat.

Association Partage

Nous bénéficions des prestations de l'association Partage qui récupère les invendus auprès des grands magasins et les redistribue aux organismes d'aide aux défavorisés.

Grâce à cette action, l'Orangerie continue à organiser son repas hebdomadaire et permet aux employés qui le souhaitent de confectionner un repas à midi.

Plateforme quartier

L'Orangerie est membre de la Plateforme Quartier (Servette/Grand-Saconnex) qui regroupe diverses structures, associations, fondations ayant pour but de promouvoir une plus-value sociale et culturelle.

Des rencontres ont lieu deux fois par an. L'objectif est d'apprendre à se connaître, de mettre en commun diverses observations et de développer des synergies lorsque cela a du sens.

Insertion Genève

L'Orangerie fait également partie de la section genevoise d'Insertion suisse.

Itopie

L'Orangerie est coopérateur bénéficiaire d'Itopie informatique.

Le rapport financier 2021

Les comptes annuels de l'association entreprise d'insertion l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2021

ACTIF	2021	2020
Liquidités	435'298	383'380
Créances	46'317	101'808
Autres créances	9'332	9'085
Régularisation d'actifs	2'244	3'621
Actifs circulants	493'190	497'895
Actifs corporels libres	16'516	23'096
Actifs corporels avec affectation limitée	56'951	12'692
Actifs immobilisés	73'467	35'788
Total ACTIF	566'658	533'683
PASSIF		
Dettes financières	2'114	3'445
Autres dettes	26'976	42'720
Régularisation de passifs	124'523	33'368
Capitaux étrangers à court terme	153'613	79'532
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat	0	33'218
Capitaux étrangers à long terme	0	33'218
Loterie Romande	25'500	11'555
Fondation Wilsdorf	32'000	1'137
Fonds affectation limitée	57'500	12'692
Capital libre	408'240	354'650
Résultat de l'exercice	-52'696	53'589
Capital de l'organisation	355'545	408'240
Total PASSIF	566'658	533'682

Compte d'exploitation au 31 décembre 2021

PRODUITS	2021	2020
Dons	14'090	15'000
Subventions	236'939	236'939
Subvention en nature	54'857	54'857
Autres produits	3'660	675
Produits extraordinaires	58'000	-
Prestations fournies	895'821	854'452
Total PRODUITS	1'263'367	1'161'923
CHARGES		
Personnel (Equipe+CDI+CDD)	-1'021'641	-885'537
Charges d'exploitation	-197'906	-204'711
Frais d'entretien	-25'299	-36'000
Amortissements	-26'094	-13'947
Total CHARGES	-1'270'940	-1'140'195
Résultat intermédiaire 1	-7'573	21'728
Produits financiers	0	0
Charges financières	-315	-297
Résultat financier	-315	-296
Résultat intermédiaire 2	-7'888	21'432
Loterie Romande Affectation	-18'000	0
Loterie Romande Utilisation	4'055	36'392
Fondation Wilsdorf Affectation	-40'000	0
Fondation Wilsdorf Utilisation	9'137	9'163
Résultat des fonds	-44'808	45'556
Résultat annuel 1	-52'696	66'987
Etat de Genève	0	-13'397
Attributions	0	-13'397
Résultat annuel 2	-52'696	53'590

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

Les Communes Genevoises

La Loterie Romande

Tous les clients

Les communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Aire-la-Ville

Bellevue

Carouge

Collonge –Bellerive

Dardagny

Genthod

Grand Saconnex

Pregny-Chambésy

Troinex

Meyrin

Meinier

Russin

Vandoeuvres

Veyrier